

**Brice HORTEFEUX**

Ancien Ministre  
Député européen  
Conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

Nos réf. : ML

Monsieur le Professeur,

J'ai bien reçu le courrier de cinquante-trois pages, daté du 16 décembre 2020, que vous avez bien voulu me faire remettre par Huissier de Justice.

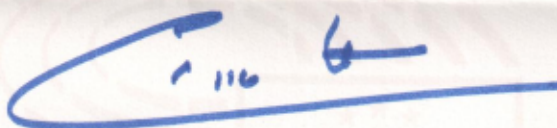
À la lecture de l'ensemble des éléments que vous m'avez fait parvenir, je constate que vous vous estimez victime de harcèlement moral dans le cadre de votre activité professionnelle.

Je relève à cet égard, comme en témoignent votre plainte déposée le 8 juin 2020 et votre saisine du Procureur de la République le 2 décembre 2020, votre volonté de défendre vos intérêts devant la Justice.

Aussi, sachez que dans ces conditions, ma qualité de Député Français au Parlement européen m'interdit de prendre position et d'intervenir, sous quelque forme que ce soit, eu égard au principe de la séparation des pouvoirs, dont la valeur constitutionnelle est consacrée par l'article 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Au demeurant, sans préjuger des suites qui seront données à votre démarche, soyez assuré que je condamne le harcèlement sous toutes formes qu'il peut revêtir.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Professeur, l'expression de ma sincère considération.



**Monsieur Rémy MALGOUËRES**